

France MJPM Formation continue 14 h

Formation continue obligatoire des mandataires judiciaires à la protection des majeurs, article D. 471-2-3 du code de l'action sociale et des familles, 14 heures

14 heures Durée	FOAD Asynchrone	329 € Tarif net de taxe	12 mois Accès
---------------------------	---------------------------	-----------------------------------	-------------------------

BLOCS DE COMPÉTENCES

M1	Principes, acteurs et cadre du métier	1 h
M2	Procédure et relation au juge	1 h 30
M3	Droits de la personne protégée	1 h 30
M4	Protection de la personne : actes personnels, santé, logement	1 h 30
M5	Régimes d'actes	1 h 30
M6	Comptes bancaires, budget, argent de vie	1 h
M7	Inventaire et patrimoine	1 h 30
M8	Comptes de gestion et vérification	1 h
M9	Mandat de protection future, habilitation familiale, fin de mesure	1 h 30
M10	Responsabilité, financement, contrôle, éthique, maltraitance	2 h
TOTAL	10 modules · 59 leçons · 13 QCM	14 h

Objectif. Consacrer les quatorze heures annuelles de formation continue exigées par l'article D. 471-2-3 du code de l'action sociale et des familles, et actualiser ses compétences juridiques, patrimoniales, éthiques et relationnelles au regard des textes en vigueur.

Modalités. FOAD asynchrone, article D. 6313-3-1 du code du travail. Vidéos sous-titrées, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratiques, fiches mémo et lexique. 100 % à distance, à votre rythme. Tuteur joignable par écrit, réponse sous 24 heures ouvrées.

Sanction. Attestation de formation nominative portant l'identité, les dates de début et de fin, le nombre d'heures, l'intitulé et la nature de l'action, le nom et les coordonnées de l'organisme et de son représentant, à transmettre au préfet. Aucune certification ni titre professionnel n'est délivré.

Accessibilité. Référente handicap : Vanessa CHABOZ, contact@francemjpm.fr. Toute demande d'aménagement est étudiée avant l'entrée en formation.

Public. Mandataires judiciaires à la protection des majeurs exerçant à titre individuel ou comme préposés d'établissement, délégués des services mandataires et leurs responsables directs, soumis à l'obligation de formation continue. Prérequis : exercer l'une de ces fonctions.

Évaluation. Questionnaire de positionnement de 20 questions à l'ouverture, non noté. QCM de 10 questions à la fin de chaque module : 70 % de bonnes réponses pour passer à la suite, tentatives illimitées. QCM final de 30 questions : 80 % de bonnes réponses, tentatives illimitées. Assiduité établie par le temps passé et le relevé de connexion.

Accès. Précommande : pour toute inscription enregistrée avant le 1er janvier 2027, date d'entrée en vigueur de l'obligation de formation continue, les identifiants sont adressés et l'accès est ouvert le 1er janvier 2027. Plateforme ouverte 12 mois.

Qualité. Organisme certifié Qualiopi au titre des actions de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante :

ACTIONS DE FORMATION

Programme détaillé

Chaque module, ses objectifs, puis ses leçons et ses QCM, dans l'ordre où ils se suivent sur la plateforme. Un module se valide par son QCM ; le parcours se clôt par un QCM final de 30 questions.

Accueil · Prise en main du parcours		avant le module 1
0.1	Bienvenue : votre obligation de 14 heures, le déroulé, l'attestation	Leçon
0.2	Questionnaire de positionnement	QCM, 20 questions
M1 · Principes, acteurs et cadre du métier		1 h · 5 leçons, 1 QCM
Objectifs. Situer chaque mesure de protection et ses principes : nécessité, subsidiarité, proportionnalité · Rappeler le statut du MJPM : liste, agrément, déclaration, serment, formation initiale et continue Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
1.1	Nécessité, subsidiarité, proportionnalité	Leçon
1.2	Panorama des mesures et de leurs durées	Leçon
1.3	Statut du MJPM : liste, agrément, déclaration, serment	Leçon
1.4	Formation initiale et formation continue	Leçon
1.5	Cas pratique : un délégué recruté sans licence	Leçon
1.6	QCM du module 1	QCM, 10 questions
M2 · Procédure et relation au juge		1 h 30 · 6 leçons, 1 QCM
Objectifs. Conduire la procédure d'ouverture, de révision et de recours selon le Code de procédure civile · Rédiger une requête au juge claire et complète Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
2.1	Requête et certificat médical circonstancié	Leçon
2.2	Audition, avocat, notification, caducité	Leçon
2.3	Appel et consultation du dossier	Leçon
2.4	Surveillance du juge, injonctions, dessaisissement	Leçon
2.5	Renouveler, alléger ou aggraver la mesure	Leçon
2.6	Cas pratique : la requête pour vendre le logement	Leçon
2.7	QCM du module 2	QCM, 10 questions
M3 · Droits de la personne protégée		1 h 30 · 6 leçons, 1 QCM
Objectifs. Appliquer la charte des droits et libertés, la notice et le document individuel de protection · Favoriser le consentement et la participation de la personne, y compris pour le droit de vote Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
3.1	La charte des droits et libertés, article par article	Leçon
3.2	Notice, DIPM et récépissé	Leçon
3.3	Consentement et autodétermination	Leçon
3.4	Courrier, confidentialité, secret	Leçon
3.5	Droit de vote	Leçon
3.6	Cas pratique : la personne refuse de signer le DIPM	Leçon
3.7	QCM du module 3	QCM, 10 questions

M4 · Protection de la personne : actes personnels, santé, logement		1 h 30 · 6 leçons, 1 QCM
Objectifs. Distinguer décision personnelle, assistance, représentation et autorisation du juge · Accompagner les décisions de santé, de fin de vie et de logement dans le respect des textes Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
4.1	Actes strictement personnels et décisions personnelles	Leçon
4.2	Santé : information, consentement, personne de confiance	Leçon
4.3	Fin de vie et aide à mourir : le rôle du mandataire	Leçon
4.4	Logement et résidence	Leçon
4.5	Mariage et PACS	Leçon
4.6	Cas pratique : entrée en EHPAD et résiliation du bail	Leçon
4.7	QCM du module 4	QCM, 10 questions

M5 · Régimes d'actes		1 h 30 · 6 leçons, 1 QCM
Objectifs. Qualifier un acte d'administration ou de disposition · Identifier le pouvoir requis selon la mesure et les actes interdits Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
5.1	Curatelle	Leçon
5.2	Curatelle renforcée	Leçon
5.3	Tutelle et actes interdits	Leçon
5.4	Actes d'administration et actes de disposition	Leçon
5.5	Nullités	Leçon
5.6	Cas pratique : classer douze actes courants	Leçon
5.7	QCM du module 5	QCM, 10 questions

M6 · Comptes bancaires, budget, argent de vie		1 h · 5 leçons, 1 QCM
Objectifs. Faire fonctionner les comptes bancaires de la personne dans le respect de l'article 427 du Code civil · Bâtir le budget et organiser l'argent de vie Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
6.1	Comptes bancaires	Leçon
6.2	Placement des capitaux	Leçon
6.3	Budget et emploi des fonds	Leçon
6.4	Argent de vie et interdiction bancaire	Leçon
6.5	Cas pratique : la banque veut clôturer un livret	Leçon
6.6	QCM du module 6	QCM, 10 questions

M7 · Inventaire et patrimoine		1 h 30 · 6 leçons, 1 QCM
Objectifs. Établir l'inventaire dans les délais · Gérer les actes patrimoniaux lourds : immeuble, succession, assurance-vie Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
7.1	L'inventaire	Leçon
7.2	Vente d'un immeuble	Leçon
7.3	Successions et partage	Leçon
7.4	Assurance-vie et placements	Leçon
7.5	Recherche d'héritiers	Leçon
7.6	Cas pratique : une succession déficitaire	Leçon
7.7	QCM du module 7	QCM, 10 questions

M8 · Comptes de gestion et vérification		1 h · 6 leçons, 1 QCM
Objectifs. Produire un compte de gestion annuel conforme · Respecter le calendrier de vérification et d'approbation Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
8.1	Le compte de gestion annuel	Leçon
8.2	Qui vérifie les comptes	Leçon
8.3	Le calendrier	Leçon
8.4	Le professionnel qualifié	Leçon
8.5	Le compte de fin de mission	Leçon
8.6	Cas pratique : un rapport de difficulté	Leçon
8.7	QCM du module 8	QCM, 10 questions

M9 · Mandat de protection future, habilitation familiale, fin de mesure		1 h 30 · 5 leçons, 1 QCM
Objectifs. Articuler mesure judiciaire, mandat de protection future et habilitation familiale · Gérer la fin de mesure et le décès de la personne Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
9.1	Le mandat de protection future	Leçon
9.2	Les registres	Leçon
9.3	L'habilitation familiale	Leçon
9.4	Fin de mesure et décès	Leçon
9.5	Cas pratique : un décès un vendredi soir	Leçon
9.6	QCM du module 9	QCM, 10 questions

M10 · Responsabilité, financement, contrôle, éthique, maltraitance		2 h · 7 leçons, 1 QCM
Objectifs. Sécuriser sa pratique : responsabilité, financement des mesures, contrôle par l'État · Repérer et signaler une maltraitance, résoudre un dilemme éthique Méthodes. Vidéos courtes, synthèse écrite sous chaque vidéo, cas pratique commenté, fiche mémo, QCM de fin de module		
10.1	Responsabilité du mandataire	Leçon
10.2	Financement des mesures	Leçon
10.3	Le contrôle par l'État	Leçon
10.4	Prévenir et signaler la maltraitance	Leçon
10.5	Éthique et dilemmes	Leçon
10.6	Qualité des services mandataires	Leçon
10.7	Cas pratique : soupçon d'abus financier par un proche	Leçon
10.8	QCM du module 10	QCM, 10 questions

Clôture du parcours		après le module 10
11.1	QCM final	QCM, 30 questions
11.2	Votre avis sur la formation	QCM, 8 questions
11.3	Clôture : bilan, attestation et suite	Leçon

PRÊT À COMMENCER ?

Une question sur le contenu, le financement ou votre obligation de formation : un conseiller vous répond.

contact@francemjpm.fr · francemjpm.fr

